



EDITORIAL

Nouveaux rythmes : pour quelle ambition éducative ?

Depuis plus de 30 ans, toutes les études - quelles que soient les sensibilités politiques - ont fait le même constat : la France a une des organisations du temps scolaire parmi les plus mauvaises pour les élèves, leurs apprentissages et leurs rythmes de vie. Les enquêtes du programme international pour les acquis des élèves (PISA) et bien d'autres travaux constatent les dégâts d'une école qui se dégrade, d'élèves de plus en plus nombreux qui échouent et souffrent, de parents inquiets, d'enseignants déroutés. Les inégalités se creusent.

Malgré ce constat unanime, les pouvoirs successifs ont préféré à l'intérêt de l'enfant, la conciliation des seuls intérêts professionnels, économiques, touristiques et familiaux des adultes.

La loi de refondation de l'éducation du 25 juin 2013 fait de la nouvelle organisation du temps scolaire le droit commun pour tous et va plus loin : formation professionnelle des personnels, refonte du socle commun et des programmes, scolarisation des moins des 3 ans, lutte contre le décrochage, service public du numérique, école inclusive, éducation artistique, éducation morale, cycles et innovation pédagogiques... L'objectif est d'outiller nos enfants pour faciliter leurs apprentissages, pour que chacun se réalise et que tous apprennent à vivre ensemble.

Seule une politique publique partagée peut garantir cet élan pour l'accès au bien commun qu'est l'éducation tout au long de la vie.

Certes les nouveaux temps scolaires et activités éducatives sont quelquefois compliqués à mettre en place. Cependant, 80% des acteurs qui les ont déjà expérimentés se disent satisfaits même s'il est encore nécessaire de les améliorer.

Cela nécessite des efforts humains et financiers pour les communes, une mobilisation des ressources des associations, des qualifications pour les personnels éducatifs professionnels ou bénévoles... Ce sont des investissements porteurs d'avenir.

Renoncer à cette refondation de l'éducation pour mieux apprendre à l'école et dans tous les lieux d'apprentissage ce serait une absence de courage et prendre une lourde responsabilité vis à vis de nos enfants et, à terme, se désintéresser et désespérer de l'école et de l'éducation.

La concertation, la coopération, la créativité et la confiance sont les clefs des projets réussis.

Le seul critère à retenir est « l'intérêt de l'enfant », son épanouissement, son plaisir, son enrichissement, sa construction citoyenne.

André Fitamant

Président de la Ligue
de l'enseignement du Finistère

Ce numéro 12 du PLI est entièrement consacré aux TAP (temps d'activités périscolaires) dans les nouveaux rythmes en primaire :
- organisation et contenus
- expériences et témoignages
- l'engagement de la Ligue et de ses associations.



A votre service

La Ligue est engagée auprès des différents acteurs clés pour les aider à mener à bien la réforme des rythmes scolaires. Notre fédération peut intervenir à différents niveaux :

- information, animation, mise en dynamique des partenaires éducatifs d'un territoire,
- accompagnement de communes pour l'élaboration et le suivi des Projets éducatifs de territoire (PEDT),

- formation et qualification des personnels (Atsem et autres agents, intervenants associatifs),
- formation des bénévoles et accompagnement des associations du réseau...

Contact :

Laurence Loison-Saussol
Responsable Service Formation
Ligue de l'enseignement - FOL 29

EN ACTION

Un plus pour l'association

Les nouveaux rythmes scolaires, mis en place à la rentrée dernière, ont fortement impacté la vie de notre association.

Mobilisation et cohésion de l'équipe

La réorganisation des accueils éducatifs, notre implication dans la mise en place des temps d'animation périscolaires (TAP) au sein de l'école Buisson, ont accentué la cohésion d'équipe. La mobilisation et l'investissement de tous les acteurs de l'association (élus, bénévoles, animateurs permanents, techniciens d'activités) permettent aujourd'hui de proposer aux enfants des activités sportives et culturelles variées, innovantes, auxquelles ils n'avaient pas tous accès.

Notre coeur de métier

Offrir des activités à tous les enfants, surtout à ceux qui sont les plus éloignés des pratiques culturelles et qui ne fréquentent pas les associations, c'est faire valoir l'Education Populaire.

Des difficultés cependant

Les taux d'encadrement inadaptés, des financements insuffisants, conjugués à un surcroît de travail pour nos équipes éducatives, ne facilitent pas notre travail au quotidien.

Le lien social s'enrichit

Les interventions au sein de l'école créent de nouveaux liens avec les différents acteurs qui la font vivre (enfants, enseignants, animateurs périscolaires, parents d'élèves, personnels de service...). Des liens enrichis, à renforcer, à développer. Mais ils permettent aujourd'hui à nos équipes, par leurs interventions régulières et les échanges qui en découlent, d'affiner leur connaissance des publics et d'adapter les propositions éducatives aux besoins du quartier.

Jean-Michel Quéneudec
Coordinateur enfance-jeunesse
Maison de quartier de Lambézellec



Des dièses et des bémols

Chaque vendredi, je participe en tant que bénévole *Lire et Faire lire* à un atelier d'éveil musical animé par une professionnelle de la Maison de quartier. Nous accueillons entre 12 et 14 enfants de maternelle à chaque séance. L'intérêt de ce binôme est l'échange de nos deux savoir-faire. L'animatrice est professionnelle de la musique et moi, avant ma retraite, j'ai travaillé auprès de ce public ; nous nous complétons. Ce que nous remarquons c'est l'attention et la participation active de ce jeune public et le moment calme et de plaisir quand j'interviens pour lire une histoire.

Je ressens vraiment le plaisir des enfants de pouvoir toucher, utiliser, découvrir les différents sons que peuvent produire les instruments de musique mais aussi les mots qui vont avec : métronome, pulsations, rythme, écoute, silence... ou encore le nom des instruments : tambourin, claves, maracas, trompette, cornet... La joie que l'on voit sur le visage des enfants résume bien les choses. Tous les enfants nous touchent et nous apportent beaucoup avec leur enthousiasme et leurs sourires. Ils nous reconnaissent et viennent facilement vers nous en nous appelant par nos prénoms. Voilà, c'est notre vécu sur les TAP.

Marie-Pierre, bénévole *Lire et faire lire*
et **Françoise**, animatrice professionnelle de musique

Bonne idée d'intégrer l'animation, le loisir, la légèreté et l'esprit ludique en complément des apprentissages scolaires ! Cela permet, me semble-t-il, à un plus grand nombre d'enfants de se sentir à leur aise dans un endroit où ils passent tout de même une grande partie de leur temps. Le tout étant de se donner les moyens d'un bon fonctionnement.

C'est là qu'on se rend compte que la mise en place a été un peu précipitée : on ne permet pas le lien entre animateurs et enseignants pour créer des projets en complément du scolaire ; les salles ne sont pas toujours adaptées aux activités ; manque d'autonomie dans la gestion du matériel... Clairement certains pensent que ces parenthèses dans la journée s'apparentent à des temps de garderie.

Il ne faut pas oublier que pour 1h15 de présence avec les élèves, on a seulement 15 minutes supplémentaires pour échanger avec les enseignants, préparer les projets, mettre en place la salle, la rendre propre avant d'en sortir, exposer les réalisations...

Après avoir fait -mais bien fait- cette année ce que l'on nous a donné les moyens de faire, soyons davantage prêts à en tirer les conclusions pour préparer l'avenir...forcément plus intéressant !

Gaël, animatrice Arts plastiques à l'Amicale Laïque de Guipavas
intervenante TAP, écoles Louis Pergaud et Kérarfl'oc'h

Au bilan d'une année, je suis contente d'avoir une matinée d'apprentissage supplémentaire avec mes maternelles. Cette réforme a demandé des adaptations dans l'enseignement, on aurait perdu moins de temps si on avait pu bénéficier de formations, mais on y arrive.

Mes bémols: le début de la classe avancée (ouverture à 8h20 dans mon école) qui est bien plus génératrice de fatigue que le mercredi matin pour les enfants ; et à titre personnel, j'ai l'impression d'être tout le temps dans l'urgence, sans avoir le temps de me poser pour préparer les choses sereinement.

Sabrina, Directrice d'école maternelle



Education globale de l'enfant : l'association, acteur éducatif

Le (ré)équilibrage des temps d'apprentissage scolaires sur 4,5 jours (re) devient la règle pour tous à l'école primaire.

Essentiel :

Il n'est sans doute pas inutile de rappeler que cette nouvelle organisation a pour objectif de mieux prendre en compte les capacités de concentration pour une meilleure assimilation par les enfants des enseignements qui leur sont dispensés.

Nouveau :

Cette réforme prévoit aussi d'intégrer à la journée de l'élève des temps d'activités périscolaires. Il s'agit de compléter les enseignements formels par des apports non inscrits dans les programmes mais indispensables pour une éducation globale de l'enfant. C'est une reconnaissance de l'apport éducatif des activités hors école. Prendre en compte cette complémentarité, c'est la véritable ambition que tous les éducateurs doivent porter pour permettre à l'enfant d'acquérir les notions essentielles à sa formation, à son épanouissement et à son devenir.

Si le contenu et la transmission des apprentissages formels sont de la responsabilité de l'institution scolaire, ceux réservés aux temps d'activités périscolaires font intervenir divers acteurs placés sous la responsabilité de la Mairie.

Complémentaire :

Les enseignants -en développant les classes de découverte par exemple- ont depuis longtemps montré l'intérêt à élargir les modes d'enseignement et offrir aux enfants qui leur sont confiés d'autres cadres pour l'acquisition de connaissances.

Qu'il s'agisse d'activités culturelles, sportives, environnementales ou autres, les activités périscolaires doivent, en complémentarité avec le socle commun de connaissances, participer à la construction de la personnalité, donner les moyens d'émancipation pour chaque enfant.

Légitime :

L'éducation populaire et son réseau d'associations, ses acteurs (animateurs bénévoles et professionnels) porteurs d'expériences avérées et réussies ont toute légitimité pour s'impliquer et apporter les compléments éducatifs. Par leur projet associatif, leurs compétences, leurs convictions et les valeurs qu'avec l'Ecole Publique elles portent, les associations affiliées à la Ligue de l'enseignement doivent prendre toute leur place dans ce dispositif.

C'est en faisant preuve d'intelligence, en rapprochant leurs projets éducatif et associatif que chaque acteur contribuera à faire de l'enfant d'aujourd'hui un citoyen éclairé pour demain.

Pierre Cariou

Vice-Président de la Ligue de l'enseignement du Finistère

Les parents constatent...

43 des 232 communes du Finistère ont mis en œuvre la réforme des rythmes scolaires dès septembre 2013. Soit 18,5% des communes et 38,4% des élèves.

Dans ces communes, des constats ont pu être émis :

Un gros travail d'explication des enjeux et des buts de la réforme reste nécessaire auprès des familles. En effet, elles sont plutôt réceptives aux arguments, pour peu qu'ils leurs soient présentés (les enfants apprennent mieux le matin, les TAP permettent au plus grand nombre l'accès à des activités jusque là réservées à une petite partie d'enfants...).

Toute information, même partielle, concernant l'organisation concrète de la nouvelle semaine, (horaires, intervenants, activités), doit être donnée aux familles sans délai. De nombreuses tensions à la rentrée dernière auraient pu être évitées par une meilleure communication.

Les TAP plaisent aux enfants, surtout en élémentaire, mais devront encore s'adapter aux élèves de maternelle, pour lesquels la succession d'intervenants différents est plutôt anxiogène.

La pratique a montré qu'il faut absolument que les municipalités, l'Education Nationale et les associations partenaires permettent à leurs personnels de se rencontrer afin d'harmoniser leurs activités et développer ainsi de véritables projets.

Anne Le Naour,

parent d'élève,
Présidente de la FCPE 29



Témoignages d'enfants

Ecoles de Quizac et Kerhallet
TAP organisés par le Patronage
laïque du Bergot

- J'aime aller en bibliothèque, faire des jeux, le dessin et les arts plastiques. J'ai fait des grenouilles pour accrocher au frigo et des fleurs avec le calendrier dessus. J'ai aimé le théâtre, on a fait un spectacle avec Sarah. J'aime multi-activités avec Benji, on fait des bandes dessinées et de la musique. **Merveille - 8 ans**

- Au théâtre, les animatrices sont sympas, c'est bien, c'est drôle, on joue des petits sketches. J'ai appris le basket avec Samuel, je ne connaissais pas avant. **Yalda - 10 ans**

- L'année dernière, on restait plus longtemps en classe, maintenant on peut choisir l'activité qu'on préfère. Avant on s'ennuyait un peu, il faudrait les TAP tous les jours. **Mikélé - 10 ans**

- On ne fait pas de jeux en classe ; on en fait en TAP avec les copains de sa classe et on fait des nouveaux amis avec les autres classes. **Noémie - 8 ans**

- J'aime le jardinage et l'atelier cirque : on est moins enfermés avec les TAP. **Maud - 8 ans**

- J'aime bien le rugby, on va sur l'herbe, le foot c'est sur la cour. Mais je n'aime pas trop l'école du mercredi matin. **Ousmane - 6 ans**

Ecole du bourg, Plouzané.

Témoignages recueillis par l'Amicale laïque de Plouzané

- Après les cours, les TAP ça nous fait respirer. **Nathan - 10 ans**

- Il y a des activités que j'aime, Théâtre, Improvisation, Judo, et d'autres moins comme l'Informatique, car on connaît déjà la plupart des choses. **Sarah - 11 ans**

- En musique, les animatrices avaient beaucoup d'inspiration. En sport, j'aurais préféré choisir mon activité. **Arwen - 9 ans**

- J'aime bien l'atelier Danse parce qu'on peut se défouler. **Mélissa - 9 ans**. Et on apprend de nouveaux mouvements. **Samira - 11 ans**. Moi je n'aime pas la danse, je préfère les TAP Comédie musicale. **Wassime - 10 ans**

- Les activités Sports et Sciences sont bien, mais j'ai pas aimé le Théâtre. Le mercredi matin, on a une grasse matinée en moins. **Mathis - 10 ans**

EN QUESTION

Réforme des rythmes : « OUI ! Mais... »

**Rythmes. Rythmes. Rythmes... On n'entend que ça !
Mais où est donc passée la Refondation de l'école ?**

- Silence assourdissant du nouveau ministre.

Modifier les rythmes scolaires, ça n'a de sens que si on prend en compte tous les rythmes de l'enfant : école, famille, garderie(s), vie associative, environnement culturel, loisirs... Ça n'a de sens que si ça interroge la façon d'apprendre à l'école, les pratiques, les programmes, la formation des enseignants, l'apport des autres éducateurs... Ça n'a de sens que si on y met les moyens, financiers et humains, à tous les niveaux... Ça n'a de sens que si tous les acteurs de la vie de l'enfant construisent ensemble... C'est le sens de l'engagement de la Ligue de l'enseignement pour dire : OUI à la réforme.

« Refonder l'école pour qu'elle soit celle de tous, pour que la République laïque, démocratique et sociale tienne ses promesses » (voir le Manifeste que nous avons publié dès 2005 / relire aussi notre PLI N°10 de janvier 2013)

OUI ! Mais... « C'est pas gagné ! »

Une gestion catastrophique : enseignants ignorés, parents sous-informés, administration absente, élus déboussolés... Des pressions plus ou moins avouables : réactionnaires de tous poils, adultes égoïstes, marchands de loisirs... Et le ministre Peillon a sauté !

Domage ! A-t-il payé d'être le seul à oser mettre en œuvre une promesse du candidat-président ?

Domage surtout parce que la valse permanente des ministres de l'éducation (10 en 20 ans) est un bon moyen pour empêcher l'école d'évoluer.

Alors, après un an d'expérimentation, qu'en est-il de la réforme des rythmes ?

OUI ! Mais... « Peut mieux faire ! »

L'intérêt premier, indéniable : le retour à 4 jours 1/2, étaler davantage les apprentissages sur la semaine, alléger la journée. Reste à travailler les contenus !

Deuxième intérêt : la reconnaissance d'autres apports dans ce qui fait grandir l'enfant, sa personnalité, sa sensibilité, sa citoyenneté... d'où ces fameux TAP, temps d'activités périscolaires. Et là aussi il faut en travailler les contenus !

On constate hélas que les jours et horaires choisis correspondent le plus souvent à la satisfaction des adultes et assez peu à la fameuse chronobiologie dont on nous a battu les oreilles. Si on conçoit la réforme comme simple aménagement d'horaires, ça a peu d'intérêt. L'important, **c'est pour quoi faire ?**

Ici et là des réussites se construisent. Au-delà des problèmes de logistique, d'horaires à caler, d'adaptation des uns et des autres, ce qui est normal pour une réforme de telle ampleur, ça se passe plutôt bien là où il y a eu une vraie mobilisation. (voir témoignages dans ce journal).

D'autres municipalités -confortées parfois par des écoles qui boudent- sont réticentes. Heureusement il y a plus souvent la volonté de bien





faire (qui n'a pas toujours de couleur politique).

Cependant force est de constater que toutes les communes n'ont pas les mêmes moyens, un personnel compétent, un projet éducatif, un environnement favorable...

Plus que d' « assouplissements » ou de « dérogations », ce dont la réforme a besoin c'est une aide concrète sur le terrain pour : accompagner les élus, informer les familles, former des personnels, associer les enseignants, bâtir du projet, mutualiser des ressources...

OUI ! Mais... « Avec des moyens et une volonté politique »

Certes le Projet éducatif de territoire (PEDT) est un point clé d'une réelle refondation. Hélas la notion de projet global, la mobilisation de l'intelligence collective de terrain, la culture par l'éducation populaire, semblent frileusement rangées au fond des tiroirs du ministère.

Le gouvernement fuit ses engagements et ses devoirs, il laisse l'entière responsabilité aux communes.

Seule une politique publique peut garantir l'ambition éducative.

Une volonté politique, c'est un engagement de tous les acteurs au plan local, mais c'est aussi un cadre commun qui permet de lutter contre les inégalités sociales et territoriales.

Avec des moyens : l'Etat et les collectivités locales ont à faire des choix financiers qui disent « *Priorité à l'éducation* ».

OUI ! Mais... « Il y a danger ! »

Si chacun y va à sa manière, sans objectif commun, il y a danger pour les principes mêmes de l'école de la République, gratuite, obligatoire, laïque. On le sait, une bonne mise en chantier des TAP nécessite d'y mettre les moyens, mais aussi de former les personnels, et d'instaurer une coordination efficace entre activités et entre intervenants. Or, ici on parle de faire payer les activités par les familles, là on les organise au compte-gouttes, ailleurs encore on en fait une garderie... Faire des TAP **des temps éducatifs différents**, complémentaires du temps scolaire, voilà l'intérêt !

Il faut donc prendre des dispositions pour que **tous** les enfants en profitent, particulièrement ceux qui sont les plus éloignés de la culture, et donc en assurer la totale **gratuité**.

Ajoutons aussi qu'il en va de l'image de l'école publique.

Alors que l'école catholique fait un choix politique et développe sa stratégie de concurrence en décidant de maintenir la semaine à 4 jours, il s'agit de montrer tout l'intérêt qu'ont les familles d'avoir fait le choix de l'école publique,

il s'agit de bâtir ensemble un projet innovant qui favorise l'épanouissement et la réussite de tous les enfants.

Yvon Drévilion
Vice-Président de la Ligue
de l'enseignement du Finistère
(30-04-14)



Témoignages d'enfants

Ecole de Kerisbian, Brest
TAP organisés par le Foyer laïque
de St Marc

- On a deux fois TAP dans la semaine, le mardi et le vendredi. On a un passeport avec les activités proposées. Il y a des nouveautés à chaque bimestre ; on est prioritaire chacun son tour pour 2 activités. Pour mai-juin, j'ai choisi Land-art (c'est faire des créations avec le paysage), Pétanque et autres jeux. Depuis le début de l'année, j'ai fait Zumba, Art du cirque, Cuisine, Body-music (c'est faire des rythmes avec son corps), Enquêtes policières, Rythmique (c'est avec le piano, et c'est comme de la danse). On prépare aussi une Comédie musicale qui va avec les chants que Sophie (la maîtresse du Cm1) nous apprend pour la chorale. On présentera le spectacle à la kermesse. **Zélie - 8 ans**

- Nous, on aime bien les activités TAP. C'est différent de l'école ; on s'amuse mais on apprend aussi plein de choses intéressantes. Par exemple, moi j'ai créé une BD avec mes copines Océane et Louise. Les animateurs sont sympas, ils comprennent les enfants. C'est pour ça que mes copines et moi on aimerait bien partir avec eux au camp de vacances du Foyer laïque en juillet. **Alice - 10ans**

EN PRATIQUE

Argent et Ecoles Privées, petite mise au point

A propos du financement des TAP au sein des écoles privées concurrentes du service public, nous voyons fleurir de nombreux avis et des pratiques diverses, et recevons beaucoup de questions...

Mais que disent réellement les textes réglementaires ?

→ La loi donne obligation aux communes de financer le temps scolaire des écoles sous contrat. Tout ce qui relève du péri-scolaire n'est pas une obligation mais un choix politique des élus locaux.

→ Le décret de janvier 2013 définissant l'organisation des TAP ne concerne que les écoles publiques.

L'enseignement privé l'a bien compris. Des pédagogues, localement, se sont intéressés à cette opportunité de transformer la semaine de l'enfant, la hiérarchie a joué le bras de fer pour obtenir des financements...avant de choisir l'opposition à la réforme et imposer massivement le statu quo à 4 jours.

Dans le contexte actuel de « raréfaction de l'argent public », réservons cet argent public au service public et aux obligations réglementaires !

Yannick Hervé
Secrétaire général
Ligue de l'enseignement - FOL 29

A propos de la Maternelle

L'application des nouveaux rythmes et la mise en œuvre des TAP se posent évidemment en termes particuliers pour l'école maternelle.

Quelques constats nourrissent le groupe de travail mis en place par la ville de Brest :

- pertes de repères entre journées longues et journées courtes.
- fatigue des enfants, des retards le matin, un absentéisme relatif le mercredi.
- contenus des TAP trop similaires à ceux du temps scolaire.
- continuité non-assurée, changements de référents adultes.
- problèmes des Atsem : difficulté à se situer par rapport aux enfants et inversement, fatigue, formation...

Nous ajoutons d'autres interrogations / pistes de réflexion :

- Nous sommes dans un aménagement du temps, un élargissement éducatif, certes, mais peut-on dire que nous sommes dans un respect des rythmes ? Cette question -qui concerne tous les niveaux- n'est-elle pas encore plus lourde de sens (et de conséquences) quand il s'agit des enfants de maternelle ?
- Plus ils sont petits, plus les enfants ont besoin de repères : référents adultes, repères dans le temps et dans l'espace (c'est d'ailleurs un travail spécifique en Petite Section). Les TAP, dans leur structuration actuelle, ne viennent-ils pas en contradiction ?
- La concertation pour élaborer une réelle complémentarité entre temps scolaires et temps périscolaires est nécessaire à tous les niveaux. La complémentarité, disons même « continuité », n'est-elle pas un préalable absolu à la conception des TAP en maternelle ?
- Cela ne suppose-t-il pas d'envisager une organisation et des contenus spécifiques pour les 2 - 4 ans ? Il s'agit par exemple d'avoir une vraie réflexion pour intégrer les TAP dans un prolongement de la pause méridienne.
- Il y a une différence de rythmes et de compétences entre Ps-Ms d'une part et Gs d'autre part (par exemple la sieste est intégrée à la journée des petits, c'est seulement « un temps de repos » pour les grands). Comment la prendre en compte ?
- Ne faudrait-il pas une formation particulière de tous les intervenants périscolaires en Maternelle ?



N'importe quoi !

« Assouplissements »

Le nouveau ministre n'en finit pas de semer le trouble dans le landerneau éducatif.

« Les formules favorables à l'enfant primeront sur un cadre théorique trop strict. Je tends la main aux maires » dit-il.

Pourquoi pas ? Mais pourquoi seulement aux maires ? Et au bénéfice de qui ? Des enfants ?

- Comme ce maire qui décide que l'école finira le vendredi midi !
- Comme cet autre qui veut faire payer les Tap aux familles ? (pour punir les pauvres ?)
- Comme ce maire qui veut tellement financer l'école catholique restée à 4 jours, qu'il envisage de faire des TAP à l'école publique pour les enfants du Privé !
- Et combien d'autres c... allons-nous voir fleurir ?

Y.D (26-05-14)

Extrait du compte-rendu de la Commission 29
« la Ligue et l'école » du 16-01-2014

EN RÉSEAU

Faire vivre un projet éducatif commun

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires a permis cette année, au sein de l'école du Petit Paris, la mise en place d'un projet artistique commun : une comédie musicale.

Nous avons eu cette année à l'école, dans le cadre des animations proposées par la mairie de Brest et soutenu par le PEL de St Marc, un intervenant en philosophie (Yan Marchand) en classes de CP, CE2-CM1 et CM1-CM2.

L'idée a été de construire un spectacle artistique et philosophique, mettant en valeur notre répertoire de chants (JJ Goldman, Véronique Sanson, John Lennon, Johnny Clegg, Yves Montand, Bourvil, ABBA, Gainsbourg, Michel Fugain). En collaboration avec le Patronage Laïque du Pilier Rouge, car ses animateurs interviennent depuis longtemps au sein de l'école, et particulièrement en cette année de réforme.

Lors de la première séance de philo, les élèves ont accepté le postulat qu'en philosophie, on doit parler de

"choses" qui intéressent TOUT le monde. Quand Mandela est mort, on en a parlé en classe. Il est venu naturellement symboliser nos propos sur la révolte juste des opprimés et sur le courage. En utilisant les réflexions et conclusions faites avec les élèves, Yan Marchand a écrit une histoire sur Mandela, ponctuée de chansons qui participent à faire avancer l'histoire.

Nous avons profité des temps de TAP animés par le Patronage Laïque du Pilier Rouge, pour travailler les différents domaines artistiques présents au sein de cette comédie musicale. 3 ateliers ont été pris en charge par des animateurs du patro : un atelier théâtre, un atelier chorégraphie et un autre d'arts plastiques (décor, affiche de présentation). De notre côté, à l'école, nous avons travaillé la chorale, la philosophie, les textes de lecture/culture/Histoire et les arts plastiques également (élaboration de diaporamas projetés pendant les chants).

Cette collaboration entre enseignants, animateurs, intervenant mairie et élèves a été une riche expérience.

Il va de soi que les enfants ont été très investis dans ce projet.

Ce spectacle se déroulera le vendredi 13 juin à 18h au patronage laïque du pilier rouge et s'intitule "THE BIG MANDELA SHOW".

Emmanuel SAULNIER
Directeur du groupe scolaire
du Petit Paris



Brèves de récré

Une utopie concrète

A Saillans, village dans la Drôme, une liste collégiale a été élue dès le premier tour des municipales. Derrière cette initiative, un collectif d'habitants qui rêve des démocratie directe.

Cireur

Jean Sarkozy (le fils des l'autre) VP du conseil général des Hauts de Seine en charge de l'ESS veut relancer le métier en déclin de cireur de pompes. Il faut dire que dans la famille on connaît un rayon en matière de cirage de pompes.

Le genre à l'école

Le philosophe Marcel Gauchet nous éclaire : « le vrai problème du genre, s'il y en a un aujourd'hui à l'école, c'est que les filles sont meilleures que les garçons. » (France inter le 17-02-14)

Le PS s'insurge

Le déplacement du Premier ministre au Vatican choque le PS en rappelant que « la France est une république indivisible, laïque, démocratique et sociale qui ne reconnaît aucun culte... » communiqué du 22 avril 2011 lors du déplacement de François Fillon au Vatican pour la canonisation de Jean-Paul 2. Il n'a pas été repris lors du déplacement de Manuel Valls du 22 avril 2014 au même Vatican. Le changement c'est tellement tous les jours que l'on s'y perd.

Démagogie !

Les fuites organisées sur la prérentrée, puis le décalage de la date de rentrée, accentuent le sentiment que le locataire de la rue de Grenelle ignore les réalités. D'ailleurs, le Snuipp, principal syndicat du Primaire, déclare qu'il ne comprend pas cette mesure « imbécile », la grande majorité des enseignants du primaire se rendant naturellement dans leurs écoles bien avant la rentrée.

Les sbires du « ministère de l'intelligence » avancent une explication qui ferait se tordre de rire n'importe quel élève un peu astucieux en informatique : « le logiciel de gestion des personnels ne permet pas de prendre en charge les nouveaux profs affectés à la rentrée avant le 1^{er} septembre » ! Ben voyons !

Rythmes scolaires : «Mais puisqu'on vous dit que ça marche !»

Article publié le 11 octobre 2013 par l'agence ToutEducatif, site national d'information des professionnels de l'éducation.

Extraits :

Ce n'est peut-être pas un hasard si c'est en Bretagne, où l'éducation populaire fait partie de la tradition et où la société civile a de tout temps eu son mot à dire dans les affaires publiques, que ToutEducatif a trouvé une petite commune rurale où la mise en œuvre des rythmes scolaires fonctionne bien : Plougonvelin, 3800 habitants, 280 élèves à l'école publique.

Pour Valérie Lecoeur, Inspectrice de l'éducation nationale, cela tient au maire et à son adjoint qui «ont su construire avec les acteurs locaux», et qui «ont pris le temps de la consultation pour répondre à toutes les inquiétudes».



Voici quelques extraits de l'interview de **Alain Cariou**, adjoint-maire Ecoles-Enfance-Jeunesse de 2008 à 2014.

« - La situation était un peu tendue il y a quelques mois, mais les retours sont aujourd'hui plutôt positifs, témoigne Alain Cariou, avec 97% des enfants inscrits aux activités périscolaires en élémentaire, un peu moins en maternelle.

- Une des clés de notre réussite a été la convention que nous avons passée avec la Ligue de l'Enseignement pour l'accompagnement, pendant trois mois, de la mise en œuvre de la réforme et la rédaction du PEDT.

- Pour 180 élèves en élémentaire, nous avons fait 10 groupes de 18 enfants, mais nous avons coupé le groupe en deux pour les activités basket et patrimoine. Pour cette dernière, c'est une association locale qui l'assure, et elle n'a pas l'habitude d'encadrer des enfants. En revanche, pour l'activité lecture à la médiathèque, l'association connaît très bien ce public. Nous avons aussi le personnel communal de la maison de l'enfance, et nous avons recruté trois auto-entrepreneurs qui sont

sur la commune, pour des activités yoga, nutrition et multisport. Nous en sommes très satisfaits. Nous avons aussi deux groupes de théâtre et un groupe d'improvisation, animés par des professionnels. Nous avons fait appel à notre école de musique. Nous mettons le paquet sur la culture. Les enfants sont plutôt habitués à jouer au foot sur leur temps libre...

- Aux familles, cela ne coûte rien. La commune a voté une modification au budget, pour ce dernier trimestre 2013, de 9.000 euros pour les salaires de ceux qui n'interviennent pas bénévolement, et 3.000 pour l'achat de matériel. En année pleine, il faudra compter un peu moins du triple. Mais nous allons recevoir, pour cette année, 90 euros par enfant du fonds d'amorçage, puisque nous sommes en solidarité rurale, et la première tranche, 8.400 euros, compense presque entièrement les charges de personnel de ce trimestre. Vont s'y ajouter les 54 euros de la CAF par enfant inscrit aux activités. Je partage la demande de beaucoup d'élus pour une pérennisation du fonds d'amorçage.

- En élémentaire, les retours sont très positifs. Des parents nous ont même dit que les enfants ne parlent que de ce qu'ils ont fait pendant les TAP, et qu'il faut les questionner sur la classe proprement dite ! Je crois qu'ils apprécient vraiment le côté loisir et ouverture. »

METTRE EN ŒUVRE, ACCOMPAGNER, SUIVRE ET ÉVALUER LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES SUR SON TERRITOIRE

Démarche participative de concertation
Séminaires, animations de débats, mise en réseau des acteurs, conseils auprès des élus

Coordination des TAP
Accompagnement, suivi et évaluation des projets éducatifs de territoire

Organisation des TAP
Mise en place de parcours éducatifs

Formation et qualification
des coordinateurs, animateurs, personnels territoriaux

La recherche de complémentarité avec l'école publique : un objectif pour un projet éducatif de territoire partagé

Une plaquette guide vient d'être éditée par les 4 fédérations de Bretagne de la Ligue de l'enseignement.

A votre disposition au siège de la fédération.

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

www.laligue-fol29.org

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
F.O.L. DU FINISTÈRE
Ufolep 29 et Usep 29

61, rue de Pen ar Menez
CS 32958
29229 Brest cedex 2

02 98 02 18 47
fax : 02 98 41 49 46

www.laligue-fol29.org
Plus d'infos et agenda sur notre site internet